



Déclaration de la CGT Educ'action 31 F3SCT Haute Garonne Mardi 19 décembre 2023

Cette instance se tient une semaine après la date initialement prévue pour cause d'appel à la grève dans notre secteur par une intersyndicale très large pour la défense de la voie professionnelle.

La mobilisation du 12 décembre contre le projet Macron de démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire a été à la hauteur des enjeux : **taux de grévistes entre 35 et 40%**, nombreux établissements fermés, rassemblements et manifestations massifs sur l'ensemble du territoire. Mobilisés depuis des mois, les personnels des lycées professionnels ont réaffirmé avec force leur refus de cette réforme réactionnaire.

Pour Macron, le lycée professionnel, ses élèves et ses personnels ne sont que des instruments qui doivent répondre aux **besoins en main-d'œuvre des entreprises locales**. Ainsi, pour l'élaboration de la carte des formations, les enjeux écologiques et les besoins sociaux sont relégués loin derrière **la chimère de la mise en adéquation des formations et des emplois**. Les élèves doivent être employables immédiatement, ils-elles doivent maîtriser les savoirs-fondamentaux de manière utilitaire, d'où la création de groupes de niveau en 2nd et 1^{ère}. En terminale, l'amputation d'une partie de l'année au profit de l'augmentation **des PFMP au détriment du temps scolaire n'est pas acceptable**. Ce n'est ni plus ni moins que du tri social. Pour la CGT Educ'action, les élèves n'ont pas vocation à être « **assignés à résidence** », puis à être livrés au marché du travail pour devenir de la main-d'œuvre, **sous-payée et corvéable à merci**.

Nos élèves ne méritent pas d'être condamné-es dès la sortie du collège à devenir de la chair à patron pour les emplois les moins qualifiés, les moins considérés et aux conditions de travail et de sécurité dégradées.

Nos élèves ont besoin d'enseignant-es, d'École et d'un cadre émancipateur qui leur permette de vivre leur vie de lycéen·nes avant de choisir leur orientation sereinement et en toute liberté.

Les personnels, dont **la fatigue et la perte de sens du métier n'ont fait qu'augmenter** avec la transformation de la voie professionnelle et le Pacte, refusent « ce grand bond en arrière » qui entrainera des **suppressions de postes et des reconversions forcées**. La mise en place de parcours diversifiés aboutira forcément à l'annualisation des services et à une **remise en cause du statut**.

La CGT Educ'action se félicite de la réussite de cette journée d'action qui constitue un **point d'appui pour ancrer la contestation et intensifier le rapport de force pour gagner le retrait pur et simple de ce projet et l'ouverture de véritables concertations**.

Plus largement, dans notre secteur, Gabriel Attal a annoncé la semaine dernière, après six petites semaines de travail de la mission « exigence des savoirs », et à coups de « bons sens » démagogiques, une série de mesures, visiblement décidées bien en amont du « travail » de la mission et modifiant en profondeur l'ensemble du système, de la maternelle au lycée et qui devraient être mises en œuvre, à marche forcée, à partir de la prochaine rentrée.

Un « choc des savoirs » à marche forcée :

- **Premier constat**, Gabriel Attal, comme ses deux prédécesseurs, ne tient aucun compte de l'épuisement des personnels soumis à un feu roulant de réformes et d'annonces, très souvent déconnectées de leurs réalités quotidiennes et de ce que le système éducatif est en capacité de mettre en œuvre.
- **Deuxième constat**, Gabriel Attal prolonge de façon radicale la politique réactionnaire menée depuis 6 ans. Or si on s'en tient aux résultats des études PISA sur lesquelles, pourtant, elle se basait, cette politique a bel et bien démontré son échec.
- **Troisième constat**, malgré le discours de façade sur une politique basée sur l'expertise des enseignant-es, c'est bien une nouvelle étape de destruction de leur liberté pédagogique qui est en marche.

Redoublement, DNB, groupes de niveau : un retour en arrière inacceptable : alors que le taux d'encadrement des élèves du pays est un des pires de l'OCDE, ces annonces prétendent pallier les difficultés scolaires (qui sont pourtant corrélées en partie à ce taux d'encadrement) avec une arme secrète et soi-disant « innovante » : le redoublement.

D'une part, aucune étude sérieuse ne permet d'affirmer aujourd'hui que les systèmes qui le pratiquent sont plus efficaces que ceux qui ne le pratiquent pas, c'est même plutôt le contraire ! D'autre part, on aimerait bien comprendre comment le recours au redoublement sera financé alors que le ministère continue de supprimer des postes et que les concours ne font pas le plein.

À ce titre, l'annonce de la transformation du DNB en examen d'entrée au lycée, assorti d'une année de purgatoire en cas d'échec, est un retour en arrière de 50 ans, renoncement assumé de toute ambition de démocratie scolaire.

Quant aux groupes de niveaux en français et maths au collège, ils sont stigmatisants, inefficaces pour les élèves en difficulté. On peine à en voir la faisabilité en termes d'emploi du temps et de moyens.

Dans le premier degré, la remise en cause de la liberté pédagogique, assortie des habitudes marottes scientistes, atteint son paroxysme avec la labellisation des manuels, dont on devine l'orientation « neuroscientiste », et la mention du nombre précis de mots à faire lire par jour et par semaine.

La CGT Educ'action dénonce la méthode comme la philosophie générale des annonces de Gabriel Attal. Elles ne font que renforcer l'École du tri social, jusqu'au sein des classes avec l'imposition de groupes de niveaux au seul bénéfice des élèves au capital culturel élevé.

Que dire de la dernière annonce du Ministre consistant à faire des collèges de l'Éducation Prioritaire des lieux dans lesquels seront « enfermés-es » les élèves de 8 heures à 18 heures ? Pour y faire quoi ? Avec quels personnels ? Quel bilan de l'expérimentation de l'année en cours portant sur 200 collèges et qui sera généralisée aux quelques 1 100 collèges du pays dès septembre prochain ?

C'est d'une administration soucieuse des personnels, des élèves et de leur émancipation dont nous avons besoin, pas d'une administration qui accentue la ségrégation et qui considère les élèves en général, celles et ceux des quartiers et milieux populaires en particuliers, comme des souris de laboratoires sur lesquelles on peut mener toute sorte d'expérimentation, comme par exemple et dernièrement le port d'une tenue censée répondre à l'état de délabrement dans lequel G. Attal et ses prédécesseurs ont plongé notre École.

C'est d'un ministre de l'Éducation nationale dont les personnels et les élèves ont besoin. Pas d'un communicant pour réseaux sociaux davantage soucieux de sa carrière politique que de l'avenir de la jeunesse du pays.

Sur l'attractivité de nos métiers : une enquête permettant d'élaborer un baromètre du bien être des personnels de l'Éducation sur 2022 est sortie. Elle a été élaborée par le Centre de Recherche Économiques et ses Applications (CEPREMAP). L'appréciation générale n'est pas très bonne notamment sur des domaines qui sont loin d'être anodins comme la rémunération, les perspectives de carrière et la valorisation du métier.

À diplôme égal les personnels enseignants se disent moins satisfaits de leur métier que la moyenne des français. L'étude met également en avant la notion de « travail empêché ». Cela fait un moment que nous alertons sur le mal être des personnels, sur le sentiment de faire mal leur travail : en cause une succession de tâches périphériques qui ne cessent d'augmenter. En cause également la multitude de réformes dans des temporalités de plus en plus rapides. C'est ce qui transparait avec l'alerte lancée par nos collègues de Sciences Économiques et Sociales et l'infaisabilité du programme de terminale. En cause ici la réforme du Bac et ensuite, en cette rentrée, un énième changement de « dernière minute », sans, comme d'habitude, ni concertation ni prise en compte d'aucun avis des personnels ou de leurs représentants.

Le ministère doit également revenir sur ce Pacte, facteur lui aussi de tensions et de dégradation des conditions de travail des personnels (fatigue, désorganisation, ...) pour augmenter de façon conséquente et significative les salaires l'ensemble des personnels.

Il faut en finir avec la politique managériale, l'empilement incessant de tâches et d'évaluations supplémentaires et les injonctions et annonces gouvernementales permanentes : en clair en finir avec cette politique en décalage de la réalité du terrain, qui déstabilise profondément les collègues, fait perdre de son sens au travail. Il faut laisser enfin les personnels travailler dans la sérénité et dans la maîtrise d'un travail qu'ils connaissent.

Sur l'instance de ce jour :

L'étude des signalements au Registre Santé et Sécurité au Travail met en évidence un certain nombre de problématiques récurrentes pour la plupart desquelles l'institution en sa qualité d'employeur, se doit de répondre, parfois en urgence.

Tel est le cas avec la crise climatique et la tendance à l'augmentation des températures que nous subissons, a fortiori dans des bâtiments visiblement très loin d'être adaptés et/ou équipés pour permettre la continuation du service d'enseignement dans des conditions acceptables.

L'État doit, dans ce contexte, prendre et assumer toutes ses responsabilités pour apporter les aménagements nécessaires.

Au-delà de l'urgence, c'est l'ensemble du bâti scolaire et des aménagements qui doivent être revus pour que les écoles soient d'abord et avant tout des lieux de vies, d'apprentissage et d'épanouissement des élèves dans des espaces adaptés, suffisamment spacieux et respectueux de l'environnement.

La question de l'inclusion scolaire est également clairement posée à travers de multiples signalements.

Pour faire face à une politique d'inclusion à grande échelle, le ministère a décidé d'embaucher massivement des AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap... Aujourd'hui, ces personnels précaires sont au nombre de 130 000. Si la grande majorité a un niveau bac à bac +4, ils et elles ont développé des compétences spécifiques (souvent de façon autodidacte) à ce métier exigeant et difficile. Pour pallier le nombre croissant d'élèves notifiés et le nombre insuffisant d'AESH, le gouvernement a eu recours à la mutualisation à outrance via les PIAL, aggravant considérablement les conditions de travail des AESH et dégradant l'accompagnement des élèves, ce qui se traduit par une perte de sens du métier. Par ailleurs, les AESH doivent prendre en charge

des élèves au profil de plus en plus compliqué, qui ne reçoivent pas les soins nécessaires, du fait de manque de places dans des établissements spécialisés.

Sans statut, sans salaire décent, sans conditions de travail acceptables ni de formation à la hauteur des enjeux, les AESH ont le sentiment de ne plus pouvoir exercer leur métier de façon satisfaisante.

Le manque d'accompagnement pour certain-es élèves, l'absence de réponse et de solution proposée à des situations notamment de violence accentue le mal-être de nos collègues AESH, et plus largement de l'ensemble des équipes, particulièrement dans les écoles.

Pourtant des solutions existent qui sont exposées de façon récurrentes :

- Recrutement statutaires d'AESH formées et considérées en termes de temps de travail et de salaire.
- Une réduction importante du nombre d'élèves par classe,
- La création d'Équipes enseignantes de Prévention et d'Aide (de type RASED) complètes et rattachées à chaque école, composées de maîtres-ses d'adaptation, de rééducateur-trices et de psychologues scolaires chargé-es de la prévention des difficultés en lien avec les équipes pédagogiques.

Et à chaque élève en situation de handicap doit correspondre une prise en charge par des personnels qualifiés et une scolarisation effective permettant son épanouissement et développement

Plus largement les situations de violences semblent également augmenter de façon importante. Le climat scolaire dégradé est aussi la conséquence du désengagement de l'État dans l'École. Ce n'est pas d'intelligence artificielle comme le propose le ministre Attal dont nous avons besoin, mais de personnels, recrutés sous statuts, formés et dignement rémunérés.

C'est une des conditions premières pour améliorer significativement le bien-être des nos élèves et de stopper la spirale du mal être, de la souffrance et de l'épuisement professionnel dont sont victimes de plus en plus de collègues.

Les Fiches SST qui sont portées à notre connaissance relatent également très souvent des expositions aux **risques psycho-sociaux, RPS qu'à la CGT nous préférons qualifier de risques socio-organisationnels**. Les réponses apportées qui sont nécessaires sont trop souvent orientées vers un accompagnement individuel et de l'information. Mais cela ne suffit pas, des réponses collectives, sur l'environnement de travail doivent pouvoir être proposées, discutées avec les personnels.

Nous voulons redire et insister sur le fait que les personnels, de plus en plus en souffrance, ne peuvent pas bénéficier de l'accompagnement auquel ils et elles ont droit du fait de l'absence de médecine de prévention pourtant indispensable à une médecine du travail et la protection des personnels et comme le prévoit pourtant la réglementation, notamment pour les personnels en situation de difficulté de santé.

Enfin, nous voulons rappeler la situation désastreuse dans laquelle se trouvent encore de trop nombreux enfants et leurs familles dans le département qui sont sans solution de logement pérenne.

Cette situation, contraire à la convention internationale des droits de l'enfant dont la France est pourtant signataire. La journée des droits de l'enfant du 20 novembre dernier a été l'occasion de

rappeler l'ampleur et la gravité de la situation. Depuis, plusieurs équipes pédagogiques et parents se sont mobilisé-es par l'occupation d'écoles et/ou des motions de Conseils d'École.

Nous rappelons notre soutien aux équipes et parents mobilisé-es pour que chaque enfant avec sa famille se voit proposer sans délai une solution pérenne d'hébergement et vous demandons, Monsieur le Directeur académique, d'intervenir auprès des pouvoirs publics, Mairie et Préfecture notamment, afin que plus aucun élève ne dorme à la rue.

Toulouse le 19 décembre 2023